Conditions générales

Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Ce règlement fait intégralement partie du contrat entre l'organisateur et le nageur. Ce règlement s'applique également lors d'une modification du nom de la personne inscrite ou lors d'inscriptions d'autres personnes; dans ces cas, le nageur qui fait les démarches s'engage à communiquer ce règlement aux tiers concernés.

Introduction

L'Association Coupe des Gelés est une association à but non lucratif ayant pour but notamment de promouvoir la nage en eau froide dans la ville de Bienne au moyen de manifestations de natation hivernale en eau libre.
La première édition de la Coupe des Gelés - Gfrörli Cup aura lieu le 1er avril 2023 à la plage de Bienne, sur inscription.

1. Définitions

Participant(s) ou Nageur(s) ou Vous : Désigne toute personne physique inscrite de son plein gré aux événements proposés par l'Association, en vue d'y participer personnellement. Seule une personne physique ayant agréé à ces Conditions Générales, complété le formulaire d'inscription avec ses informations personnelles se verra officiellement en possibilité de participer à l'évènement et inscrit.

L'Association ou l'Organisation : Désigne l'Association à but non lucratif nommée « Association Coupe des Gelés - Gfrörli Cup », formellement constituée le 01.02.2023.
Les coordonnées de l'Association sont les suivantes :
E-mail : coupedesgeles@gmail.com
Adresse: Morgane Muller, Rue des Pianos 45, 2503 Bienne

Formulaire d'inscription : Document nécessaire à l'inscription d'un Nageur, pouvant être rempli par le Nageur ou par un tiers avec l'accord du Nageur. Ce document permet de partager les coordonnées du Nageur avec l'Association, afin que celle-ci puisse librement procéder à sa pré-inscription. La soumission de ce document à l'Association certifie que le Nageur a lu les Conditions Générales et le Règlement de course et donc les conditions d'inscription, et qu'il y adhère.
Tout Nageur ou personne autorisée à inscrire le Nageur s'engage à fournir à l'Association des informations exactes. En cas d'erreurs dans les données, le Nageur s'engage à corriger sans délai ses données.

2. Responsabilité

2.1. La responsabilité de l'organisateur et de ses partenaires n'est pas engagée pour les risques de toutes natures prises par les participants. **Le participant est, en particulier, responsable de se présenter au départ en bonne santé et bien entraîné. Les nageurs doivent être personnellement assurés.**

2.2. L'organisateur décline toute responsabilité vis-à-vis des spectateurs et des tiers.

3. Déclaration relative à la protection des données

Les dispositions ci-après s'appliquent à la saisie et à l'utilisation de vos données personnelles lors de la réalisation de notre course.

3.1. Quelles sont les données dont nous assurons le traitement ?

Pour que votre inscription et la réalisation de notre course s'effectuent correctement, vous devez obligatoirement remplir les champs du formulaire d'inscription. Vous avez la possibilité d'inscrire d'autres personnes que vous-même. Dans ce cas, nous sommes fondés à considérer que vous êtes en droit de nous transmettre leurs données.

L'indication de votre adresse électronique, en vue de l'envoi d'informations en rapport avec la manifestation, repose sur un choix délibéré de votre part. En cas d'inscription en ligne, l'indication de l'adresse électronique est obligatoire, car nous en avons besoin pour la confirmation et les éventuelles questions complémentaires.

3.2. Gestion de vos données personnelles

En cas d'inscription en ligne, vous avez la possibilité de modifier vos données à tout moment en envoyant un mail à coupedesgeles@gmail.com.

Après chaque événement auquel le nageur participe, il est libre de demander la suppression de toutes les données le concernant, et en possession de l'organisateur, à tout moment en envoyant un mail à coupedesgeles@gmail.com.

3.3. Autorisation au traitement des données

Par votre inscription, vous donnez votre autorisation à la publication de votre nom, de votre prénom, de votre année de naissance, de votre lieu de domicile et de votre classement dans les listes de départ et de classement de la manifestation. Cette autorisation est valable pour la publication sur Internet aussi bien que dans des médias imprimés, à la télévision, via télétexte, en vue de l'affichage des listes ou des annonces faites par les speakers. Les photos et films réalisés en liaison avec notre

course peuvent être utilisés à la télévision, sur Internet, dans nos propres moyens publicitaires, dans des magazines ou des livres sans donner droit à indemnisation.

3.4. Autres informations et contact

Pour toute information complémentaire concernant la protection des données, nous vous prions de vous reporter à nos dispositions relatives à la protection des données détaillées figurant sur notre site web: www.coupedesgeles.wixsite.com/2023. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

4. Annulation de la course

4.1. Si la course ne peut pas se dérouler ou se dérouler que partiellement pour des raisons de force majeure (y.c. conditions météorologiques extrêmes), il **n'existe aucun droit au remboursement ou au report de l'inscription.**

5. Santé

5.1. Si vous deviez, dans les jours qui précèdent la course, tomber malade ou être fébrile, vous devez renoncer à toute participation. Si, durant la course, vous deviez rencontrer un problème de santé (par exemple: difficulté pour respirer, vertiges, fortes douleurs, etc.), veuillez immédiatement en avertir les sauveteurs postés tout le long du parcours. Le comité d'organisation ou le personnel sanitaire peuvent décider d'interrompre la course d'un(e) participant(e) qui présenterait des signes de défaillance. Les participants de plus de 35 ans, ainsi que les groupes à risques (par exemple: maladie du cœur, problèmes respiratoires ou de poumons, surpoids, etc.). doivent se soumettre à un contrôle médical régulier.

6. Alcool, autres stupéfiants et produits dopants

6.1. La consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite durant la course. Le starter est en droit d'empêcher le départ d'un nageur présentant des signes de consommation d'alcool ou d'usage de stupéfiants.

7. Compétition

7.1. La manifestation est organisée selon les catégories publiées sur notre site internet www.coupedesgeles.wixsite.com/2023. L'épreuve est ouverte aux nageurs qui ont atteint l'âge minimum de 18 ans au jour de la manifestation.

7.2. Le parcours est d'environ 200m.

7.3. Les directives de sécurité sur le parcours sont à respecter. Aucune aide extérieure, de quelque forme que ce soit, n'est autorisée.

7.4. Le port de combinaison de plongée et/ou l'utilisation de tout moyen de propulsion accessoire sont prohibés.

7.5. Tout participant ralentissant ostensiblement son parcours et tout comportement pouvant être manifestement d'ordre antisportif pourra être disqualifié par le starter.

7.6 Pour des raisons de sécurité, le port d'un bonnet de bain de couleur vive est fortement conseillé mais pas obligatoire.

8. Inscription

8.1. L'inscription doit être faite en ligne par Internet (par le formulaire Google Form sur le site www.coupedesgeles.wixsite.com/2023). Les inscriptions par téléphone ou courriel ne sont pas acceptées.

8.2. L'organisateur se réserve le droit, en tout temps, de pouvoir disqualifier des nageurs sans dédommagement ni remboursement de la finance d'inscription dans le cas où de fausses déclarations sont données lors de l'inscription ou en cas d'utilisation de produits interdits (par exemple dopants, alcool ou stupéfiants) ou pour toute infraction au présent règlement.

8.3. L'organisateur peut fixer un nombre limité de nageurs. Si le nombre maximum est atteint avant la clôture des inscriptions, les inscriptions ultérieures ne peuvent plus être prises en considération. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception des paiements.

8.4. Si un coureur ne participe pas à la course ou s'il ne termine pas l'épreuve, il ne peut prétendre à aucun remboursement, ni dédommagement de la part de l'organisateur. Les inscriptions effectuées à double sont remboursées (sans les frais de transaction) auprès de notre secrétariat.

8.5. En cas de force majeure, l'inscription peut être transférée à un autre coureur avant la fin du délai d'inscription, en transmettant à l'organisateur une demande dûment motivée et les données du nouveau coureur dans ce délai. Aucun changement de coureur possible après le délai d'inscription.

9. Organisation

9.1. La « Coupe des Gelés » est organisée par l'Association « Coupe des Gelés - Gfrörli Cup ».

9.2. Le for juridique est à Bienne

9.3. Sous réserve des modifications de l’organisateur.